



LE SICTOM VOUS SOUHAITE LA

Bienvenue en Loir et Sarthe !

Vous venez d'emménager sur l'une des 21 communes du SICTOM Loir et Sarthe et vous ne connaissez pas encore tous les services proposés ? Conteneurs, collecte, facturation... Voici tout ce qu'il faut savoir sur la gestion de vos déchets.

Le SICTOM Loir et Sarthe, en bref...

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) est une collectivité publique chargée de collecter et valoriser les déchets sur les 21 communes de son territoire, comptant plus de 51.000 habitants.

Il est géré par 38 délégués élus, issus de vos conseils municipaux.

Un usager bien équipé

VOS CONTENEURS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET POUR LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Le SICTOM met gratuitement à votre disposition deux conteneurs :



Un conteneur gris à puce pour vos ordures ménagères.

La puce sert à calculer le nombre de présentations de votre conteneur et donc le montant de votre facture semestrielle. Vous avez le choix parmi 3 volumes : 120 L, 240 L ou 360 L. Votre facturation tiendra compte du volume du conteneur choisi. Si la composition de votre foyer évolue, le changement de votre conteneur sera gratuit sur simple demande de votre part. Par mesure d'hygiène, ne jetez pas vos ordures ménagères en vrac dans le conteneur mais dans des sacs bien fermés.

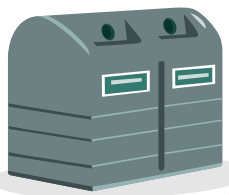


Un conteneur jaune pour déposer en vrac tous vos emballages et tous vos papiers.

Pensez à aplatir vos bouteilles en plastique pour gagner de la place. Il n'est pas nécessaire de rincer les emballages triés, il suffit de bien les vider, sans les imbriquer. Pour éviter de salir votre conteneur, nous vous conseillons de laisser les bouchons sur les bouteilles, flacons et briques alimentaires.



Un doute sur le tri ? Reportez-vous à votre *Mémo Tri* ou au guide interactif du tri sur notre site internet www.sictomls.fr



OÙ TRIER LE VERRE ?

Votre commune est équipée d'une ou plusieurs colonnes d'apport volontaire aériennes ou semi-enterrées pour déposer vos bouteilles, bocaux et pots en verre (sans bouchons, ni couvercles).



Retrouvez la colonne à verre la plus proche de chez vous sur notre site internet www.sictomls.fr

DES BACS POUR LE SURPLUS EXCEPTIONNEL DE DÉCHETS

Des bacs d'apport volontaire à contrôle d'accès pour les ordures ménagères et pour les emballages et les papiers.



Votre carte du service déchets (la même qui donne accès aux déchèteries) est nécessaire pour accéder au bac ordures ménagères. Chaque ouverture du tambour de 60 L sera facturée 2 €, en prestation annexe sur votre facture semestrielle.



Retrouvez les emplacements des bacs et le formulaire de demande de carte sur notre site internet : www.sictomls.fr

DEMANDEZ VITE VOTRE COMPOSTEUR !



Nous vous proposons la mise à disposition d'un composteur individuel de 350 L contre une participation unique de 15 €.

70 kg de biodéchets par habitant et par an peuvent être valorisés en pratiquant le compostage.



Retrouvez le formulaire de demande et le guide du compostage sur notre site internet www.sictomls.fr



L'organisation de la collecte

Le camion de collecte bi-compartmenté passe tous les 15 jours pour le ramassage de vos deux conteneurs.

Cette collecte s'effectue par un bras latéral manipulé par le chauffeur depuis sa cabine. Le système informatique embarqué enregistre chaque levée grâce à la puce électronique installée sur vos conteneurs.



Pour votre sécurité
Merci de ne pas vous approcher du bras de collecte automatisé lorsqu'il est en mouvement.

Un doute sur votre jour de collecte ? Reportez-vous à votre calendrier de collecte ou sur notre site internet www.sictomls.fr

UN CONTENEUR BIEN POSITIONNÉ



ADOPTONS LES BONS GESTES

• **Sortez vos conteneurs la veille du jour de collecte**, couvercles fermés et **ouverture face à la route.**

• **Alignez les conteneurs par couleur** en cas de regroupement.

Attention : **Les sacs en dehors des conteneurs et les conteneurs mal positionnés ou débordants ne seront pas collectés.**

Les déchèteries du territoire

Le SICTOM Loir et Sarthe regroupe 2 communautés de communes et 1 commune nouvelle :

- Anjou Loir et Sarthe
- Vallées du Haut Anjou pour la partie ex Haut-Anjou
- La commune nouvelle Loire-Autheion (sauf Corné)



Demandez votre carte nominative pour accéder aux 4 déchèteries du SICTOM (Châteauneuf sur Sarthe, Durtal, Seiches sur le Loir et Tiercé)

Pour obtenir votre carte du service déchets : demandez un formulaire en déchèterie au 1^{er} passage contre présentation de votre courrier nominatif déjà reçu, venez retirer votre carte directement dans nos bureaux à Tiercé ou demandez-la sur notre site internet www.sictomls.fr.

Comment est composée ma facture semestrielle ?



Le SICTOM a généralisé, depuis 2008, la redevance incitative :

Plus vous triez vos déchets, plus vous réduisez vos ordures ménagères, plus vous réduisez votre facture et plus la planète vous en sera reconnaissante !
Vous recevrez 2 factures par an à semestre échu (en février et en septembre).

Un forfait en fonction du volume du conteneur ordures ménagères

qui intègre 6 levées de votre conteneur ordures ménagères* et 9 passages en déchèterie*.



Le relevé de la consommation réelle du service

sur le semestre écoulé au-delà des 6 levées incluses par semestre*.



Le relevé des prestations annexes, sur le semestre écoulé

(accès supplémentaires en déchèterie, mise à disposition d'un composteur...).

MA GRILLE DE FACTURATION 2021

* au prorata de votre date d'arrivée pour votre 1^{ère} facture

Nombre de levées	Forfait pour 1 semestre						Levées au-delà du forfait (> 6 levées du conteneur ordures ménagères par semestre*)							
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Votre conteneur de 120 L				63€				67,1€	71,2€	75,3€	79,4€	83,5€	87,6€	91,7€
Votre conteneur de 240 L				89€				95,2€	101,4€	107,6€	113,8€	120,0€	126,2€	132,4€
Votre conteneur de 360 L				105€				113,3€	121,6€	129,9€	138,2€	146,5€	154,8€	163,1€
Votre carte du SERVICE DÉCHET	9 accès compris en déchèterie*							1,5€ par passage si supérieur à 9 par semestre*						

Pour plus de simplicité, profitez du prélèvement automatique en deux fois sans frais, réglez votre facture chez un buraliste agréé ou utilisez le paiement en ligne sur notre site internet www.sictomls.fr.

Pour en savoir plus, 10 agents à votre service

Par téléphone : **02 41 37 56 89**
Sur Internet : www.sictomls.fr

Sictom Loir et Sarthe
103 rue Charles Darwin 49125 TIERCÉ
Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h30
Le vendredi : 9h-12h30 / 14h-16h30

